

Bel âge: en cas de canicule



En cette période de potentielle canicule, mieux vaut anticiper ! Ainsi, la Ville invite les personnes âgées de la commune (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables afin qu'en cas de grosses chaleurs, les services de la mairie puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin. En cas de déclenchement du dispositif :

- vos coordonnées seront transmises automatiquement aux services de la préfecture
- vous serez contacté(e) par les services de la Ville
- les personnes ou services mentionnés seront susceptibles d'être sollicités
- des recommandations, informations et conseils pourront vous être communiqués
- un numéro vert gratuit sera mis à disposition :

Tél. 0800 22 77 44

Pour vous signaler, il vous suffit de remplir [La « fiche contact »](#) pour s'inscrire sur le [registre communal](#) et de la transmettre au service du Bel Âge en mairie. Il est également possible de communiquer l'ensemble des renseignements par téléphone au 01 64 70 44 69